NON à EFAS

La santé publique est en danger ! La révision de la Loi sur l'assurance-maladie (financement uniforme des prestations) est soumise au vote le 24 novembre 2024.

Nous disons :

- **NON** au transfert des responsabilités des cantons vers les caisses-maladie
- **NON** à l'explosion des primes d'assurance-maladie
- **NON** à de nouvelles mesures d'économie au détriment des personnels de santé et des patient·e·s



Site Web de la campagne du SSP : https://fr.stop-efas.ch
Site Web de la campagne Unitaire : https://augmenter-les-primes.ch

Explications

Le projet appelé "EFAS" veut donner un pouvoir illimité dans le système de santé aux caisses d'assurance-maladie. Aujourd'hui, les cantons sont impliqués et doivent garantir des prestations de santé adéquates et abordables. Avec EFAS, ils perdraient cette responsabilité. À la place, les caisses-maladie recevraient 11 milliards d'argent public issu de nos impôts, qu'elles pourraient gérer et distribuer sans contrôle démocratique.

Pire encore : comme les cantons se retireraient du financement, les primes-maladie risqueraient d'augmenter encore davantage. La charge des primes a déjà dépassé le seuil de l'acceptable. Ça ne peut pas continuer comme ça !

EFAS accélérerait la dégradation de notre système de santé.

video_explicative_efas_new.mp4

Désengagement des cantons

EFAS est un transfert de responsabilités des cantons vers les caisses maladie, qui auront encore davantage de pouvoir sur notre système de santé. Ce mode de financement accélère la pression pour faire des économies sur les personnels de santé et les patient·e·s, oriente les dépenses de santé vers des domaines à but lucratif en faveur de groupes privés cotés en bourse et renchérit tant les primes d'assurance que les participations des patient·e·s aux coûts. La santé et la prise en charge des aîné·e·s seront soumis à une logique d'économies au détriment de la qualité des soins.

Accélération d'une médecine à deux vitesses

EFAS donne aux caisses maladie un énorme pouvoir dans le système de santé. Elles devront gérer les 11 milliards issus de nos impôts, en plus des primes qu'elles encaissent déjà, et pourront désormais décider assez librement comment répartir ces sommes colossales. La suite : orientation de notre système de santé vers le profit, des cantons qui pourront économiser encore davantage pour les soins de base dans les hôpitaux publics, les EMS et les soins à domicile. Répondre au besoin des patient·e·s ne sera plus la 1ère priorité.

Augmentation des primes

Avec EFAS, les primes et les participations aux coûts risquent d'augmenter plus fortement, en raison du désinvestissement des cantons. Les coûts des soins dits de longue durée (EMS et soins à domicile), qui augmentent rapidement pour des raisons démographiques, devront être davantage financés par les primes avec EFAS plutôt que par les impôts. Ce transfert est antisocial puisque les primes sont payées par tête, indépendamment du revenu et de la fortune. Le milliardaire paie la même chose que l'aide-soignante. Mais ce n'est pas tout : en même temps que les primes et autres participations augmentent, la qualité des soins, elle, va diminuer.

Personnels sacrifiés

Les personnels de santé sont à bout de souffle depuis des années, car on économise sur leur dos systématiquement, ce qui menace aussi la santé et la sécurité des patient·e·s. Avec EFAS, cette pression va encore s'accentuer, car les dotations en personnel et les salaires seront les cibles principales

Argumentaire court : fichier PDF
Argumentaire long : fichier PDF

Projection de film

Projection publique du documentaire **HOLD-UP SUR LES VIEUX**

Le 29 octobre 2024	20h00	Cinéma ABC	La Chaux-de-Fonds	Entrée libre
Le 14 novembre 2024	18h30	UNINE Av. 1er-Mars 26, salle D67	Neuchâtel	Entrée libre

Historique des évènements

6 décembre 2023	EFAS entrera dans sa phase finale durant la session parlementaire d'hiver	Voir l'article de l'USS
22 décembre 2023	Modification de la LAMal : financement uniforme des prestations Annonce du référendum	Voir l'article d'admin.ch
22 décembre 2023	Modification de la LAMal : financement uniforme des prestations Annonce du référendum	Voir l'article d'admin.ch
9 janvier 2024	Publication du référendum dans la Feuille fédérale	Voir la Feuille fédérale
	Site Web de la compagne référundaire	Site Web du référundum
	Feuille de signature du référundum au format PDF	Fichier PDF
Octobre 2024	Stand de campagne de votation	
	Site Web de la compagne des votations	Site Web de la campagne SSP Site Web de la campagne Unitaire
24 novembre 2024	Votation fédérale	Voir EFAS sur admin.ch

Archives, Combats politiques, EFAS, Référendum, Référendum facultatif, Votations, Fédérale, Votations populaire, 2023, 2024

From:
https://uscn.ch/ - **USCN**

Permanent link:
https://uscn.ch/non_a_efas

Last update: **12.10.2024 @ 12:03**